

FORMATION



La gestion et l'utilisation des budgets du CSE

Objectifs

Identifier les possibilités et les risques de l'utilisation des deux budgets du CSE
Connaître les règles pour adopter une politique ASC non-discriminatoire
Comprendre comment sécuriser l'engagement des dépenses
Anticiper les contrôles Urssaf

Pour qui ?

DUP
CSE

Programme

Identifier les possibilités et les risques dans l'utilisation des deux budgets

- La dualité des budgets
- L'assiette de calcul des budgets
- Transfert du reliquat budgétaire vers l'autre budget
- Les obligations comptables
- L'intérêt d'un budget prévisionnel
- Les autres ressources du CSE
- Les dépenses pouvant être imputées sur le budget de fonctionnement
- Les dépenses interdites sur le budget de fonctionnement
- Les dépenses à caractère mixte
- Exercice : Quizz sur les connaissances

Les règles d'engagement et de contrôle des dépenses

- Les pouvoirs des membres du bureau
- Les règles de vote
- Le rôle du président dans l'utilisation des budgets
- Les mécanismes de contrôle de l'utilisation des budgets
- Les sanctions applicables
- Exercice : Quizz sur les connaissances

Gérer les activités sociales et culturelles au regard des impératifs Urssaf

- Définir une politique non-discriminatoire
- Le choix des bénéficiaires et les justificatifs associés
- Les prestations possibles et leurs points de vigilance
- Le régime social des prestations
- La communication à l'attention du personnel
- Le rescrit social : outil de sécurisation juridique
- Exercice : Cas pratiques

Sécuriser les règles de fonctionnement des budgets du CSE par le biais du règlement intérieur

- Fondement et valeur juridique du règlement intérieur
- Forme, durée et modalités d'adoption ou de révision
- Contenu
- L'importance du règlement intérieur du CSE au regard des impératifs budgétaires
- Exercice : Mise en situation

La conformité du CSE avec les nouvelles règles RGPD

Principes

Objectifs

Les étapes à réaliser

Exercice : Quiz sur les connaissances

Connaître la relation et la responsabilité du CSE vis-à-vis des tiers

Le CSE : une personne morale doté de la personnalité civile

La responsabilité civile et pénale

La responsabilité des membres

Les assurances du CSE

La relation avec l'Urssaf

Exercice : Quiz sur les connaissances

La gestion et l'utilisation des budgets du CSE

Agenda

A distance

30 septembre 2022
8 décembre 2022
2 février 2023
24 mars 2023

BORDEAUX

30 septembre 2022
2 février 2023
6 avril 2023

LILLE

13 octobre 2022
16 décembre 2022
29 mars 2023

LYON

22 septembre 2022
15 décembre 2022
30 janvier 2023

MARSEILLE

30 septembre 2022
28 février 2023

METZ

5 octobre 2022
26 janvier 2023

NANTES

21 octobre 2022
26 janvier 2023

PARIS

26 septembre 2022
13 décembre 2022
14 février 2023
17 mars 2023

RENNES

9 mars 2023

TOULOUSE

7 octobre 2022
27 janvier 2023

Prix

En INTER - proche de chez vous avec des élus de divers CSE

Présentiel (déjeuner compris)

390 € net/jour/pers.

A partir de 3 inscrits à la même session, 350 € net/jour/pers.

A partir de 5 inscrits à la même session, 330 € net/jour/pers.

Distanciel

355 € net/jour/pers.

A partir de 3 inscrits à la même session, 330 € net/jour/pers.

A partir de 5 inscrits à la même session, 300 € net/jour/pers.

En INTRA

En présentiel ou en distanciel, nous consulter pour un tarif forfaitaire

CONTACT / formation atlantes.fr - 01 56 53 65 05
Organisme de formation enregistré sous le n°11 75 52 968 75